

Commission permanente du 11 juillet 2018

**Motion relative au renforcement des contrôles aux frontières pour prévenir l'introduction, sur le territoire réunionnais, de maladies animales et végétales, d'organismes nuisibles et d'espèces exotiques envahissantes**

**Présentée par l'Intergroupe Majoritaire**

**Considérant** l'enjeu de la protection des espaces naturels et la biodiversité exceptionnelle de la Réunion classés au Patrimoine mondial de l'humanité, dont la principale menace est constituée par la prolifération des espèces exotiques envahissantes

**Considérant** l'importance économique, sociale et environnementale de l'agriculture à la Réunion, et les graves conséquences sur les productions agricoles des maladies introduites à la Réunion, fragilisant les exploitations agricoles de l'île et pouvant conduire à la disparition de certaines filières

**Considérant** les risques sanitaires induits pour l'Homme du fait de la propagation par certaines espèces envahissantes comme le rat, de maladie grave comme la leptospirose dont les cas ont fortement augmenté en 2018

**Considérant** la poursuite de l'introduction sur l'île d'espèces exotiques tels que les nouveaux animaux de compagnie (NAC), et l'installation progressive d'espèces comme l'agame des colons, potentiellement envahissantes et pouvant venir en concurrence des espèces indigènes et endémiques de la Réunion,

**Considérant** le bilan de la surveillance biologique du territoire faisant apparaître la détection en 2017 et 2018 de nouveaux organismes nuisibles et maladies affectant les productions agricoles de la Réunion et les écosystèmes tels que la mouche des fruits *Bactrocera dorsalis* et le *Varroa destructor* affectant les abeilles, ...

**Considérant** les perspectives de la surveillance biologique du territoire faisant état de l'émergence de nouvelles maladies dans la région Sud de l'Océan Indien préoccupantes pour les cultures de la banane, des agrumes, de la canne à sucre, ...

**Considérant** les moyens financiers et humains considérables à déployer en matière de surveillance et de lutte contre ces maladies, organismes et espèces envahissantes une fois introduits et installés sur le territoire,

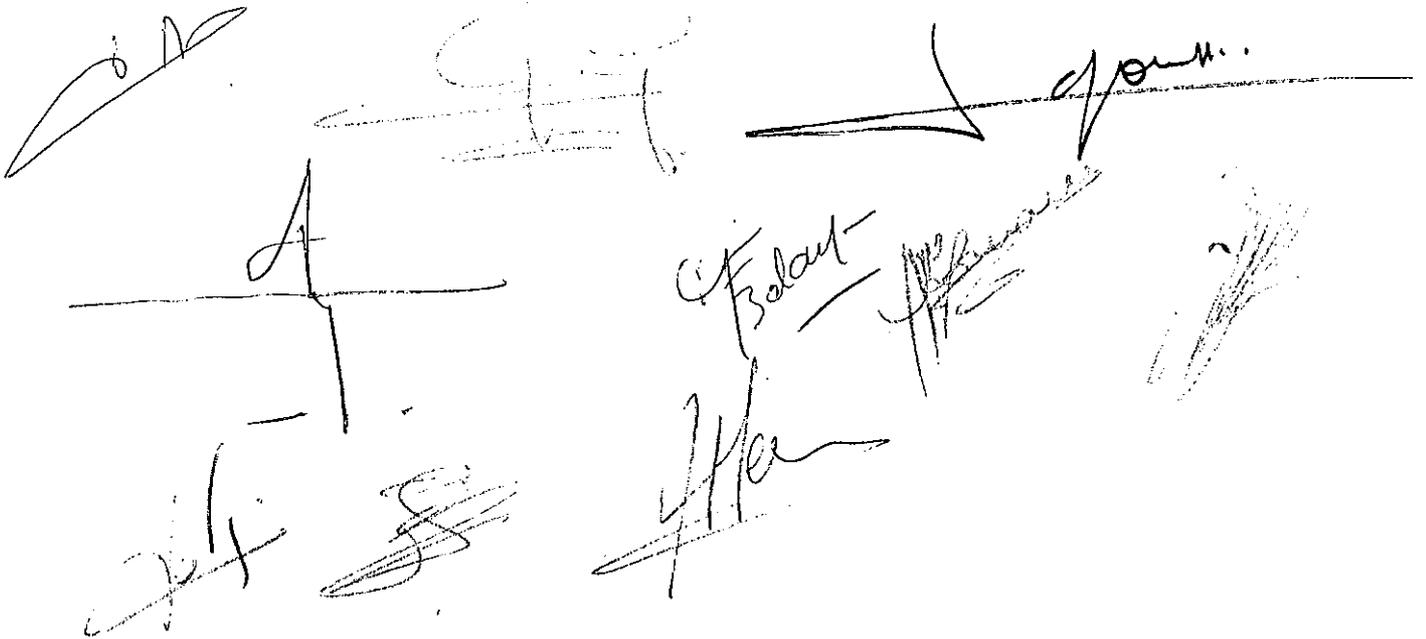
**Considérant** l'exemple des réglementations et moyens mis en œuvre sur des îles comme la Nouvelle-Zélande ou l'Australie pour interdire l'introduction de toute espèce ou organisme sur leur territoire,

**Les élus du Conseil Départemental réunis en Commission permanente le 11 juillet 2018**

**Demandent** à l'Etat un renforcement draconien du contrôle aux frontières pour prévenir toute nouvelle introduction de maladies animales et végétales, d'organismes nuisibles et d'espèces exotiques envahissantes sur le territoire réunionnais

**Demandent** à l'Etat un renforcement conséquent du financement des mesures d'épidémiologie et de lutte contre les maladies, organismes nuisibles et espèces envahissantes affectant la Réunion

**Demandent** à l'Etat de mettre en œuvre et financer un véritable plan « Marshall » de lutte contre le rat sur l'ensemble du territoire réunionnais au regard des enjeux de santé publique liés à la recrudescence des cas de leptospirose à la Réunion



A collection of handwritten signatures and initials, including a large signature at the top left, a signature in the center, and several other signatures and initials scattered below, some appearing to be crossed out or scribbled over.